

<http://pierre-alainmillet.fr/ZFE-avec-les-citoyens-attention-a>



Conseil de métropole des 13 et 14 décembre 2021

ZFE, avec les citoyens, attention à l'agenda !

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : mardi 14 décembre 2021

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

monsieur le président, chers collègues

cette délibération confirme le faible attrait de la mesure prise dans le mandat précédent pour aider les artisans et entreprises à adapter leurs véhicules utilitaires à la ZFE.

Cela nous conduit à exprimer une inquiétude. Alors que cette ZFE pour les utilitaires existe, et qu'elle s'est durci cette année pour les véhicules Crit'air 3, avec donc un impact important concernant des milliers de véhicules, nous n'avons que quelques centaines de demandes de subventions.

Cela correspond aussi à ce que nous ressentons dans la concertation encours pour les futures délibérations concernant les véhicules des particuliers, qui cette fois concerneront plusieurs centaines de milliers de véhicules dans le mandat.

Si la participation sur la plateforme numérique est significative, les réactions dans nos communes et nos conseils de quartier restent marginales. Malgré les efforts de communication, la majorité des habitants ne se préoccupent pas vraiment de ce sujet.

Cela risque de rendre plus compliquées les mesures d'accompagnement en cours de discussion, et de fait, sans démarche d'appropriation citoyenne, les incompréhensions et les réactions négatives pourraient être dominantes.

Nous pensons qu'il faut sans doute faire plus, avec peut-être un courrier toute boîte. nous pensons aussi que l'échelon communal est pertinent pour contribuer à cette concertation et que les demandes de la ville de Vénissieux à ce sujet sont justifiées.

Mais bien qu'insuffisante, cette concertation fait ressortir une idée forte. La ZFE ne doit pas conduire à une forme d'obsolescence imposée. D'autant que la dernière étude de santé publique France, qui évalue séparément l'impact sanitaire des poussières et des Nox, révèle que l'impact sanitaire des poussières est prépondérant, 7 fois celui des Nox. La conséquence est que le remplacement du diesel par de l'essence n'est pas pertinent pour la santé. Le vrai enjeu est bien la réduction du nombre de kilomètres parcourus, quelque soit le véhicule, et non pas la suppression d'un grand nombre de véhicules, ce qui devrait conduire à reconsidérer la situation des "petits rouleurs" notamment.

Les mois qui s'ouvrent ne seront pas très favorables à la participation citoyenne, la discussion du futur plan de mobilité va s'ouvrir. L'agenda de mise en oeuvre proposé dans la délibération de mars 2021 doit être rediscuté.